

Formations continues suivies par les formateurs (attestées par des certificats)

Liste des formations continues reconnues pour les topentreprises formatrices

Dans le cadre de la certification d'une topentreprise formatrice, les formations continues ou cours suivants sont reconnus pour les formateurs :

- Etudes au sein d'une haute école spécialisée (bachelor of science en technique du bâtiment)
- Formation continue au niveau école professionnelle supérieure (p. ex. technicien dipl.)
- Formation continue au niveau examen professionnel supérieur avec diplôme fédéral (p. ex. maître)
- Formation continue au niveau examen professionnel avec brevet fédéral (p. ex. contremaître, chef de projet, conseiller énergétique)
- Cours de formateur de cinq jours avec reconnaissance fédérale (autrefois cours de maître d'apprentissage)
- Cours IFFP dans les domaines suivants (disponibles en Suisse alémanique uniquement, www.ehb-schweiz.ch/fr)
 - Bâtiment (« Bauwesen » BAU)
 - Cours spéciaux (« Besondere Anlässe » BES)
 - Mesures intégratives (« Integrative Fördermassnahmen » IFM)
 - Enseigner et apprendre (« Lehren und Lernen » LL)
- Tous les séminaires Persona proposés par suissetec (modules A - G)
- Tous les cours et modules proposés par suissetec (p. ex. monteur de service, équipement de protection individuelle contre les chutes, toiture métallique, etc.)
- Réunions EDEX entre formateurs au sein d'une section de suissetec
- Participation à une journée technique organisée par suissetec (p. ex. journée ferblanterie, journée chauffage, journée sanitaire, journée Pro Klima, Journée de planification Haustech)
- Participation à une formation continue au sein d'une section de suissetec
- Cours spécialisé proposé par un fabricant / fournisseur de la technique du bâtiment

La reconnaissance d'autres formations continues liées à la technique du bâtiment qui ne figurent pas dans cette liste peut être vérifiée dans le cadre de l'audit.

Les cours suivis sont attestés par un certificat.

EGLD / 04 septembre 2012